



Paris, le 30 mars 2016

Lancement de la campagne de sensibilisation gouvernementale sur l'autisme

Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion auprès de Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, a présenté ce mardi 29 mars la campagne de sensibilisation gouvernementale sur l'autisme, lors d'une conférence de presse qui a réuni Monsieur Vincent DENNERY, président du Collectif Autisme, Madame Danièle LANGLOYS, présidente de l'association Autisme France, Madame Olivia CATTAN, présidente de l'association SOS Autisme France. Par ailleurs, 4 « youtubers » particulièrement engagés (Le papa de l'Internet, E-penser, Topovaures, Point de vue social) ont souhaité s'associer à cette campagne en produisant sur leur chaîne, une vidéo permettant de relayer les messages de celle-ci.

Les « troubles du spectre de l'autisme » (TSA), sont la conséquence de troubles du développement neurologique. Ils se caractérisent par une altération des interactions sociales, et de la communication, à la fois verbale et non verbale. Ils peuvent se traduire par des comportements répétitifs, stéréotypés, ainsi que par des centres d'intérêts restreints. Les troubles du spectre de l'autisme entraînent un handicap qui peut varier d'une personne à l'autre.

Bien accompagnés selon les approches recommandées par la Haute autorité de santé, et par l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, les enfants et adultes ayant des troubles du spectre de l'autisme peuvent vivre comme tout le monde.

C'est pourquoi, il importe de mieux préparer la société à comprendre les personnes ayant des troubles du spectre de l'autisme. Il est également indispensable de mieux guider les parents dans leur recherche d'accompagnement.

A l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation de l'autisme, le 2 avril 2016, le gouvernement lancera une campagne d'information et de sensibilisation du grand public sur l'autisme.

Cette campagne se décline en trois volets :

- **Un spot grand public**, pour porter un regard juste et mesuré sur les troubles du spectre de l'autisme. Il sera diffusé sur les écrans de cinéma dans 254 salles dans toute la France, durant 15 jours à partir du 30 mars ;
- **Un site expérientiel**, permettant au grand public de se mettre à la place d'une personne ayant des troubles du spectre de l'autisme. L'objectif est de faire prendre conscience des difficultés concrètes que les personnes doivent surmonter dans leur vie quotidienne. Vivre l'autisme de l'intérieur, c'est la meilleure façon de faire tomber des préjugés ;
- **Un site internet de référence**, pour garantir aux parents, et aux personnes ayant des troubles du spectre de l'autisme et aux professionnels, une information fiable et actualisée sur l'état des connaissances scientifiques. A travers ce site, le gouvernement, souhaite mettre fin aux croyances caricaturales, et aux connaissances erronées qui circulent encore lorsqu'il s'agit d'autisme.

Ségolène Neuville a déclaré: *« Tous les efforts pour mieux faire connaître l'autisme doivent être reconnus et salués. Les associations m'ont demandé de lancer une campagne d'information et de communication à destination du grand public. Ce n'est pas ma campagne. C'est une action collective. Le gouvernement est pleinement engagé dans la mise en œuvre d'une politique inclusive et reconnaissant les droits des personnes et des familles concernées par l'autisme. Il reste beaucoup à faire mais une révolution est en marche. Dépasser les préjugés, changer le regard de la société concernant l'autisme est une responsabilité collective et c'est par l'action conjointe des associations, des professionnels et du gouvernement que nous parviendrons à avancer. »*